



IL EST L'OR MON SENIOR!

Il est l'heure pour la direction de rendre des comptes. Les salariés du groupe ne sont pas dupes. Ce n'est pas une prime de partage de la valeur dite « prime Macron », totalement exonérée de cotisations sociales et ne contribuant pas au financement de la sécurité sociale qui remboursera la perte de pouvoir d'achat qui est d'environ 12% pour les cheminots.es depuis 2014.

La direction a annoncé 6000 recrutements en 2026, principalement dans les métiers de la production avec l'engagement d'un solde positif en fin d'année. Les Secteurs d'angers, de Saumur et de Cholet ne doivent pas être oubliés. Les équipes ont largement souffert du manque d'effectifs ces dernières années. Mais pour bien recruter, il faut des conditions de travail dignes et pour l'ensemble des contrats. C'est pourquoi la CGT cheminot.es œuvre pour un statut unique pour tout les travailleurs du rail : le NSTC (Nouveau Statut du Travail Cheminot).

Tout travail mérite reconnaissance à sa juste valeur et pas le moins disant. Sur nos secteurs, trop de postes sont sous qualifiés par rapport à l'ampleur des missions. Un cheminot d'aujourd'hui produit beaucoup plus de richesse qu'avant grâce à la technologie. Nous faisons circuler beaucoup plus de trains avec une cadence de plus en plus élevé. De plus, les évolutions réglementaires sont fréquentes ce qui implique un maintien régulier des connaissances avec une mise en pratique instantanée du fait des incidents quasi journalier.

➔ Les qualifications doivent suivre.

Les syndicats CGT-cheminot.es locaux revendentiquent la classe 4 pour tout les postes du secteur d'Angers hors classe 5 et sur la ligne Cholet – La Possonnière ainsi que la réserve.

Les cheminots de Saumur revendique également le maintien du poste de chef de service EIC en 3X8.

Suite à la DCI n° 251219 133 1 01 L, un préavis de grève couvrant la période **du 12 janvier 2026 à 19h00 au 16 février 2026 à 8h00** a été déposé. Ce préavis couvre l'ensemble du personnel des équipes EIC du secteur d'Angers, de Saumur et de la ligne Cholet – La Possonnière, ainsi que celles et ceux appelés éventuellement à les remplacer.

Nous appelons à des journées de grève particulièrement massives :

- **Le Mardi 13 Janvier 2026** : jour des NAO,
- **Le lundi 19 janvier 2026** : jour de la table ronde EIC.

SOYEZ UNIS, VOUS SEREZ INVINCIBLES.